

ORDRE DU JOUR



- Ouverture de la Conférence par M Yves PARTRAT
 Vice-Président aux solidarités humaines et à la santé
- Les derniers chiffres de la Politique Enfance Départementale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Loire
- Bilan du Schéma Enfance 2023 2028
- Intervention d'Heloïse LENFANT, consultante et formatrice cabinet vss conseil

Violences sexuelles faites aux enfants : prévenir, repérer, protéger

• Clôture de la Conférence par Mme Nicole BRUEL Conseillère départementale déléguée à l'Enfance

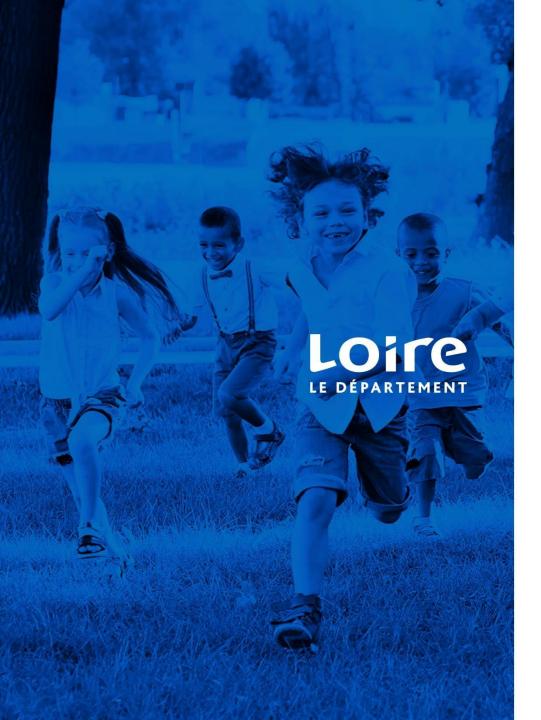






Yves PARTRAT

Vice-Président aux solidarités humaines et à la santé

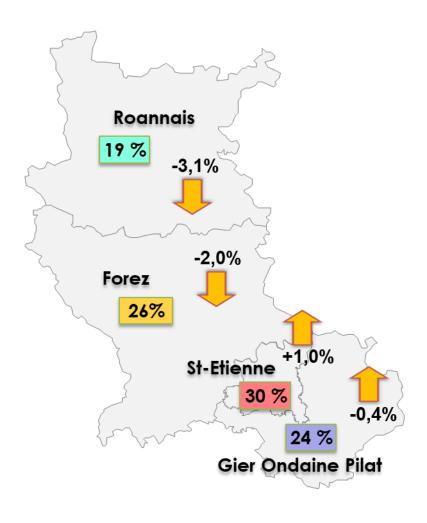




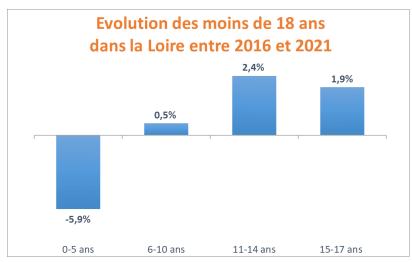
Catherine BOIRON Directrice Enfance Département

Maryline MADO
Conseillère Technique Direction
Enfance

DÉMOGRAPHIE



Au dernier recensement, plus de 166 735 ligériens de moins de 18 ans, soit 21,7% de la population départementale*



*Source: INSEE-Recensements population 2016-2021



LES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

Répartition des IP qualifiées en 2024

Roannais

Forez

19%

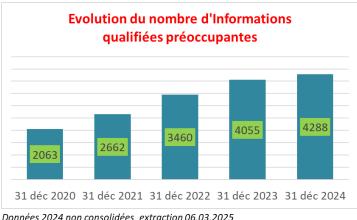
Extraction 06/03/2025

Saint-Etienne

38%

Gier Ondaine Pila

20%

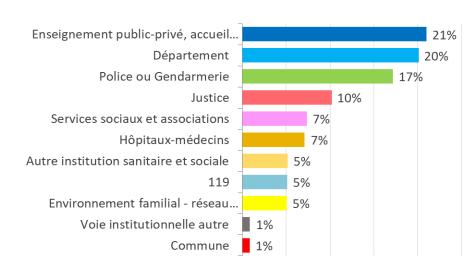


- En 2024, 4371 Informations ont été reçues
- 4288 ont été qualifiées de préoccupantes, soit 6% d'augmentation par rapport à 2023.

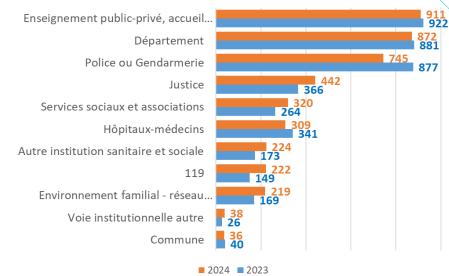
(Pour rappel, modification des modalités d'enregistrement des informations à partir de 2022)

Données 2024 non consolidées_extraction 06.03.2025

Origine des Informations reçues en 2024



Comparatif 2023-2024

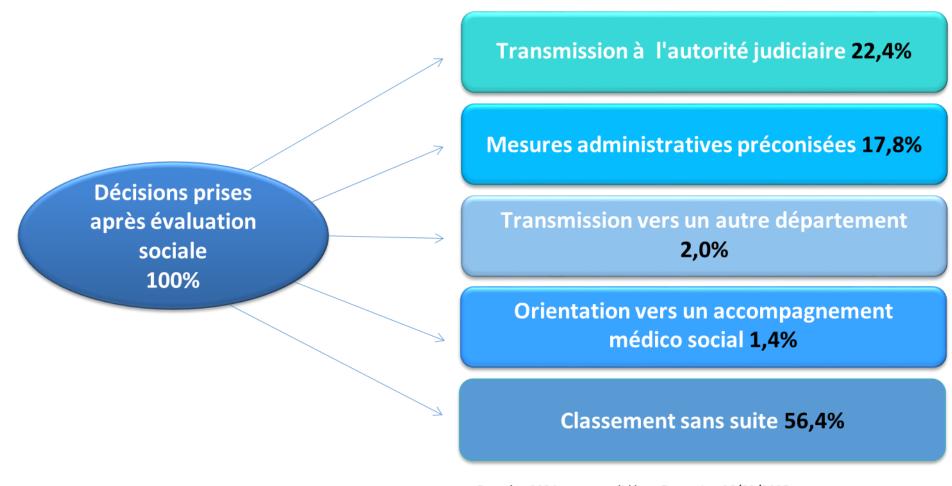


Les Informations en provenance de la Justice, des Services sociaux et associations, d'autres Institutions sanitaires et sociales, du 119, et de l'Environnement familial sont en augmentation.



LES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

Parmi ces 4 288 Informations entrantes qualifiées de préoccupantes, 52% ont nécessité une évaluation sociale (2 229)



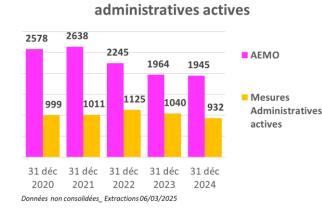


MESURES ÉDUCATIVES EN MILIEU OUVERT

Photographie au 31 décembre 2024

- Une baisse des mesures judiciaires (-24,6%) et des mesures administratives actives (-6,7%) entre 2020 et 2024
- Des mesures contractualisées en baisse sur la même période (-6,6%)

(Les modalités de calcul des données ont été modifiées en 2023)



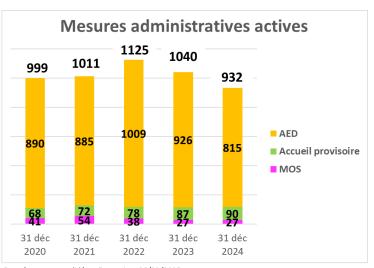
Mesures judiciaires et mesures



2023

Mesures judiciaires et mesures

- 932 mesures administratives actives, dont 815 AED (-8,4%), des mesures d'accueil provisoire en hausse (32,4%)
- **571 Contrats jeunes majeurs** signés par la CRIP pour l'année 2024, en diminution de -25% par rapport à 2023



2021

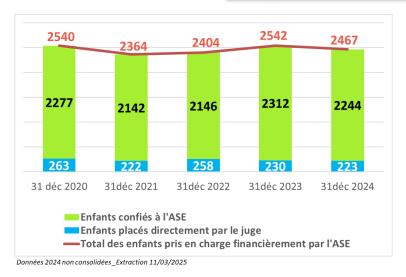
Données non consolidées_ Extractions 06/03/2025

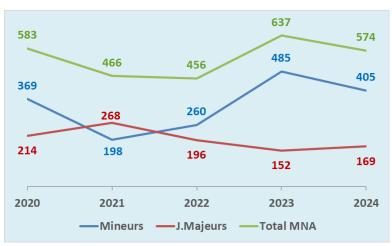
Données non consolidées_ Extractions 06/03/2025



LES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DONT LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS Photographie au 31 décembre 2024

- 2 467 enfants (mineurs et jeunes majeurs) pris en charge par le département, dont 2244 confiés à l'ASE et 223 en placement direct
- Entre 2020 et 2024, une diminution de près de 3% des enfants pris en charge et d'1% d'enfants confiés à l'ASE
- 574 Mineurs non accompagnés en 2024.
 Ce nombre qui avait fortement augmenté en 2023, se rapproche du niveau de 2020 (583 MNA)
- En 2024, le nombre de MNA mineurs (405) supérieur à celui de 2020 (369). Tandis que le nombre de MNA majeurs (169) est inférieur à celui de l'année de comparaison (214)







LES MODES DE PLACEMENTS DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT

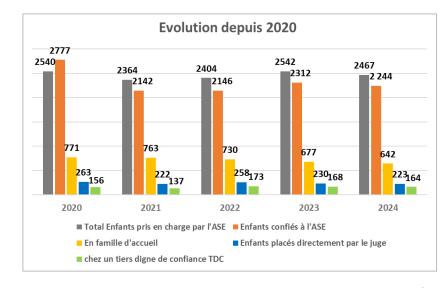
Evolution 2020/2024 2244 enfants confiés dont 642 en famille d'accueil à l'ASE - 16,2% 2467 enfants -19,2% pris en charge financièrement par l'ASE 223 mineurs et -2,9% dont 164 chez un tiers digne de jeunes majeurs confiance (TDC) placés directement par le juge +5,1%

-15,2%

Photographie au 31 décembre 2024

Données 2024 non consolidées _Extraction 10/03/2025

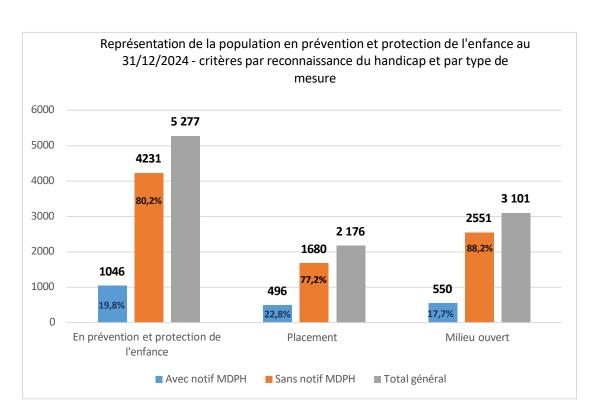
Dans l'ensemble, la prise en charge et les placements ont diminué depuis 2020, où les chiffres étaient les plus élevés de la période.

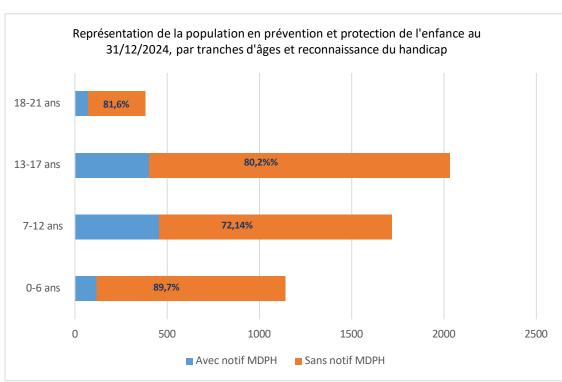




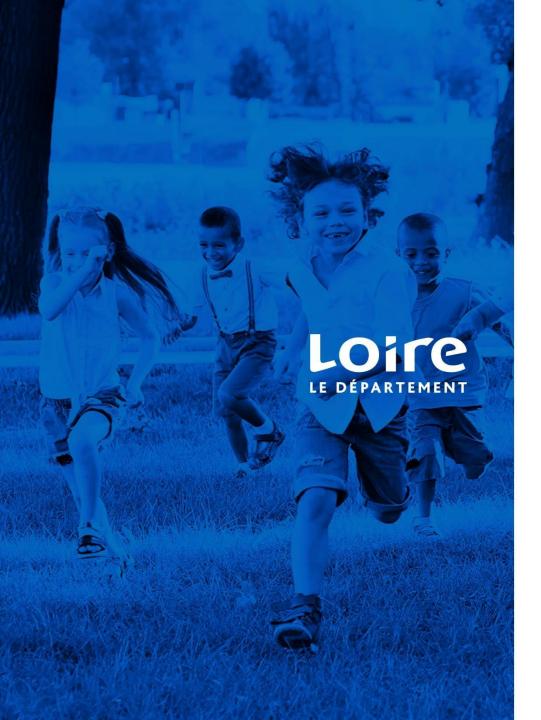
LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SUIVIS DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE













Dana SEIGNEZ

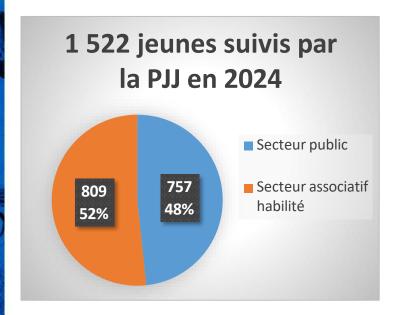
Directrice territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Loire



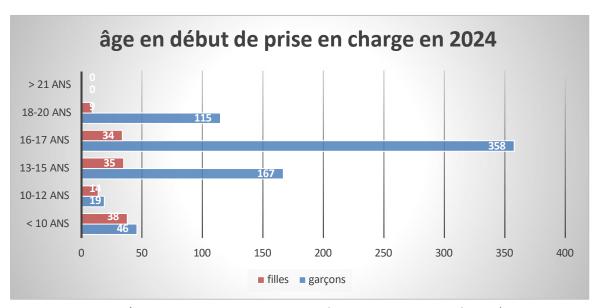
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse



Données d'activité



Le nb de jeunes suivis reste stable (en légère baisse de 4% par rapport à 2023), en proportions égales sur le SP et le SAH



Les garçons représentent en 2024 encore 84% des jeunes suivis par la PJJ (82% en 2023).

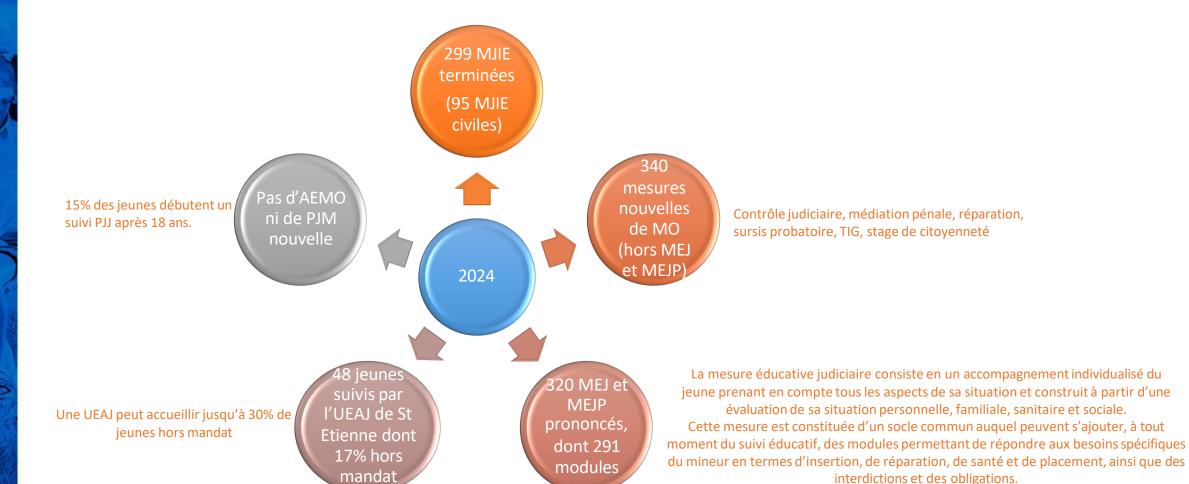
La tranche d'âge 16-17 ans est la plus présente chez les garçons, alors que chez les filles, les suivis débutent plus tôt (même proportion de jeunes filles suivis entre 13 et 15 ans qu'entre 16 et 17 ans).

La part des jeunes majeurs qui débutent un suivi PJJ est de 14% en 2023 et passe à 15% en 2024.





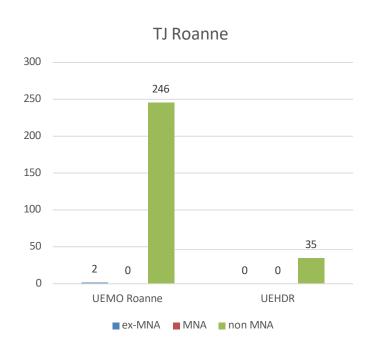
Les mesures de milieu ouvert

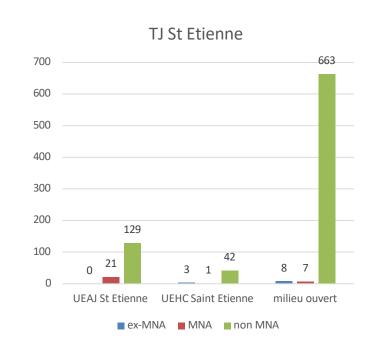






Focus MNA





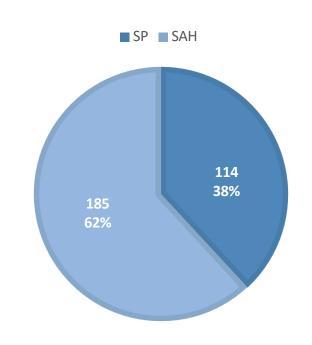
On note 4 déferrements mettant en cause des MNA



Les mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE)



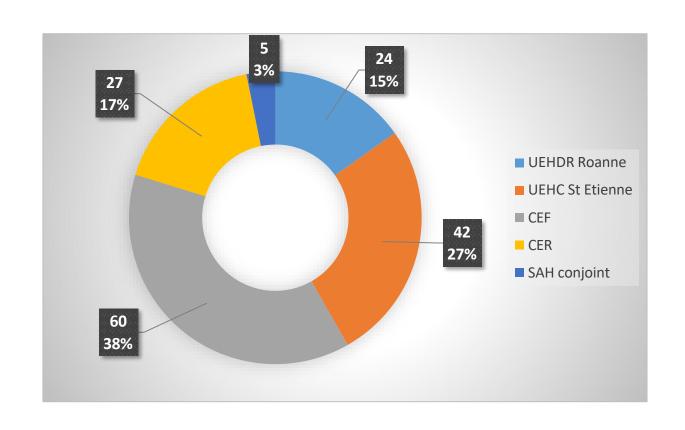








Les mesures de placement au pénal







Les habilitations justice

Sur délégation du Préfet, et pour les établissements autorisés conjointement avec le département, la PJJ habilite au titre de la justice les structures associatives qui mettent en œuvre des décisions judiciaires au civil ou au pénal.

Entr'acte – La Sauvegarde – Unité éducative d'accueil
d'urgence : habilitation renouvelée

La Clairière – Itinova – MECS : habilitation en cours de renouvellement

Alternative – La Sauvegarde – familles de parrainage : habilitation repoussée à 2025

L'Escale – La Sauvegarde : habilitation repoussée à 2025





Contrôles de fonctionnement 2024

Unité Educative de Milieu Ouvert de Roanne

Centre Educatif Renforcé Gônes filles (association APLER)

MECS Le Mollard (contrôle conjoint CD42/PJJ)

MECS Les Bruyères (contrôle conjoint CD42/PJJ)





Perspectives 2025

Reprise d'activité du CER Gônes Filles après 4 mois de suspension

Signature de la convention cadre PJJ-Education Nationale : avril 2025 Journée de travail ASE-PJJ- établissements : 20 mai2025 « les enjeux des réseaux sociaux dans les prise en

charge éducatives »

Journée régionale sur « l'implication des mineurs dans les trafics de stupéfiants » 27 mai 2025 Accompagnement des services dans la mise en œuvre des nouveaux outils au service de la continuité du parcours : DIPC et PCPC Une commission d'habilitation se réunira à l'automne 2025 afin de statuer sur les ESSMS proposant du placement externalisé / placement éducatif à domicile.



BILAN DU SCHÉMA ENFANCE 2023- 2028



Danièle DIPOKO

Conseillère Technique Direction Enfance

Catherine BOIRON

Directrice Enfance Département

Carine CHOMIENNE

Chargée de missions Direction Enfance

Maryline MADO

Conseillère Technique Direction Enfance





Fiche action 1 | Intégrer le projet Pour l'Enfant comme fil conducteur du parcours de l'enfant accompagné

Ce qui s'est passé en 2024

- L'expérimentation lancée autour du PPE en 2023 déploiement dans la Loire des outils créés par le Département du Nord.
- 2 cadres enfance de la Loire ont porté les formations du processus d'accompagnement du PPE auprès des cadres, psycho, TS, lieux d'accueil de sept 2023 à juin 2024. Depuis décembre 2024, deux autres groupes sont en formation.
- Des temps de formation très appréciés avec des outils évalués comme porteurs d'un changement des pratiques et des places de chacun dans le processus d'accompagnement des enfants. Les premiers PPE ont été signés et envoyés aux magistrats et aux inspecteurs enfance.
- Des professionnels qui se laissent bousculer et sont engagés dans la démarche.
- Ce travail autour du PPE est en lien direct avec le nouveau référentiel d'accompagnement éducatif voté en mars 2023 (recherche action conduite en 2022) et le nouveau cadre de référence de l'évaluation sociale et médicosociale.
- Le séminaire du 30 janvier 2025 a été l'occasion de faire un retour d'expérience de cette première année d'expérimentation.
- La démarche se poursuit depuis janvier 2025: 45 travailleurs sociaux de l'enfance, assistants familiaux et référents établissement sont en cours de formation. En 2025, l'ensemble des équipes de Roanne sera formé et deux tiers des équipes du Forez. En 2026, l'ensemble des équipes de la Direction enfance devra être formé.



Fiche action 1- suite

- Démarrage des CESSEC depuis **septembre 2024** afin d'étudier le statut des enfants qui sont confiés au Département.
 - Un travail de sensibilisation des équipes en amont du démarrage (diffusion d'outils, organisation des sessions avec les équipes...)
 - 3 Commissions, avec une amplitude d'âge des enfants de 10 mois à 15 ans

 Perspectives 2025 : Nouvelle campagne d'information auprès des lieux d'accueil et des assistants familiaux, qui pourront à terme eux aussi proposer et présenter des situations en commission.



THÉM FACILI ET LEU Fiche

THÉMATIQUE 1 FACILITER LA COOPÉRATION ENTRE PARTENAIRES AU BÉNÉFICE DES ENFANTS ET LEURS FAMILLES



Fiche action 2 | Les actions collectives pour « aller vers » et « faire avec » les enfants et leurs familles

L'espace partagé en interne au Département sur l'ensemble des actions collectives existantes, « l'enfance y a intégré les actions du groupe culture et les Intrépides », fonctionne bien.

Une rencontre avec l'équipe projet du schéma à la médiathèque départementale pour faire des ponts avec les autres directions sport et culture.

<u>Les Intrépides</u>: une vingtaine de jeunes mobilisés, d'horizon différents : Etablissements, accompagnement SSD.... Une calendrier annuel d'un dizaine de rencontres sportives est programmé avec l'objectif de participer au marathon du kayak au mois de septembre, et le run handi nature en mai.

<u>Groupe Culture</u>: Les mouvements RH ont mis le groupe en sommeil, relance prévue sur ce printemps. Des partenariats sont en cours.

Mise en place d'ateliers de pratique musicale à destination des familles d'accueil du Département, animés par Charlie Rabuel, Musicien Intervenant à la Maîtrise de la Loire. La présentation est prévue lors des rencontres assistants familiaux/Direction.





THÉMATIQUE 2

GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE

Fiche action 3 | Des parents accompagnés, partenaires et contributeurs à la politique enfance

Ce qui s'est passé en 2024

- Mise en place d'une démarche de Form'action avec la MRIE et ATD Quart Monde
- Démarche de croisement des savoirs et des pratiques entre groupe de parents et de professionnels de la prévention et de la protection de l'enfance les 7 et 8 octobre 2024 et les 14 et 15 novembre 2024.
- L'objectif est de « Mieux se comprendre entre parents et professionnel·le·s pour agir ensemble dans l'intérêt de l'enfant » et de définir un plan d'actions.





THÉMATIQUE 2

GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE

Fiche action 3 | Des parents accompagnés, partenaires et contributeurs à la politique enfance

Ce qui s'est passé en 2024

• Le séminaire du 30 janvier 2025 a été l'occasion de présenter la Form'action et le lancement des groupes de travail:

ACTION 1 : livret d'information à l'attention des parents accompagnés en prévention-protection de l'enfance

ACTION 2 : Création d'un espace d'expression neutre pour les familles qui ont un parcours en prévention et protection de l'enfance

ACTION 3 : Améliorer et systématiser la restitution des écrits aux enfants

ACTION 4 : Créer un carnet de bord des familles et des enfants

ACTION 5 : La première rencontre : Créer les conditions favorables pour la faciliter, la bienveillance, le respect





THÉMATIQUE 2 GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE

Fiche action 3 | Des parents accompagnés, partenaires et contributeurs à la politique enfance

Plus de 60 professionnels se sont inscrits sur ces actions.

Nous devons maintenant proposer ces groupes de travail aux parents.

Avec l'aide d'ATD quart Monde et des parents qui ont participé à la Form'action, nous organisons des réunions pour expliquer la démarche, le contenu des actions et répondre à leurs questions.

15 avril 2025 de 10h à 11h Amicale Chapelon à Saint Etienne

05 mai2025 de 10h à 11h centre social de Montbrison

06 mai 2025 de 10h à 11h au centre social de Lavieu à St Chamond

06 mai 2025 de 15h à 16h au centre social bourgogne à Roanne

Et le 16 mai 2025 de 10h30 à 11h30 au centre social Soleil levant à Firminy

Nous comptons sur vous pour en parler aux parents accompagnés en prévention ou en protection de l'enfance.



THÉMATIQUE 2



GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE

Fiche action 4 | Le pouvoir d'agir des jeunes : engager une représentation collective des jeunes au sein des instances de l'ODPE, agir pour une renaissance de l'ADEPAPE 42

- Un collectif engagé qui a commencé à apporter du soutien à certains jeunes en demande.
- Une piste pour un local...
- Des présentations réalisées auprès d'autres jeunes et établissements.
- Un contact avec des adultes, « anciens » de la protection de l'enfance, qui va les aider.
- Toujours besoin de rechercher de nouveaux bénévoles pour consolider l'association, au risque de l'épuisement des jeunes volontaires.
- Depuis quelques mois des difficultés organisationnelles et de fonctionnement sont relayées par des membres du Conseil d'administration, un CA exceptionnel est même envisagé.



THÉMATIQUE 2

GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE



Fiche action 4 | Le pouvoir d'agir des jeunes :

engager une représentation collective des jeunes au sein deinstances de l'ODPE, agir pour une renaissance de l'ADEPAPE 42





AVANCÉE DES TRAVAUX DU SCHÉMA ENFANCE



Fiche action 5 | Mise en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement pour consolider un projet d'avenir pour les jeunes sortant de l'ASE

- Travail avec les TS Jeunes Majeurs afin de faire davantage ressortir les données d'activité et la dimension qualitative des jeunes accompagnés.
- Mise en place de rencontres partenariales internes et externes (DIE, PJJ, DDETS...)
- Dans le cadre du partenariat CAF/CPAM avec le dispositif « *Aller vers les jeunes de l'ASE* », mise en place d'un webinaire à destination des lieux d'accueil des grands mineurs confiés, ainsi que les assistants familiaux. Objectif : mieux faire connaitre les dispositifs d'accès aux droits et soins.
- 3 TS Jeunes Majeurs formés aux conférences jeunes.

Perspective 2025,

focus sur la préparation à la majorité.

Quelles en sont les modalités actuelles ?

Coordination sur les territoires et auprès des structures d'accueil.

- Un outil intéressant dans cette dynamique : les conférences jeunes à expérimenter largement.
- Poursuite de la collaboration avec la DIE



THÉMATIQUE 3



GARANTIR LA PLACE DES PUBLICS AU SEIN DE LA POLITIQUE ENFANCE DEPARTEMENTALE

Fiche action 6 | Soins, santé et Handicap en protection de l'enfance : comment mieux répondre ?

• En 2024, mise en place, avec la Direction de la communication d'un webinaire sous forme de séance d'interviews de professionnels autour de situations de mineurs qui ont amené les professionnels à créer des solutions alternatives.

En lien avec la fiche action 6:

- La journée « Bouger pour sa santé », s'est déroulée le 15 mai 2024: participation de 65 enfants et adolescents
- Poursuite des ateliers danse handicap agenda 2030 de la collectivité: un réel outil pour les Assistants familiaux pour la 3ème année consécutive
- Travail partenarial entre le CHU de Saint-Etienne, la PPJ de la Loire et la Direction Enfance: mise en avant d'une méconnaissance du champs d'action des uns et des autres d'où la proposition d'une convention d'immersion et l'organisation d'une journée de rencontre partenariale le 5/06/25.
- Le colloque « prévention et prise en charge de la prostitution des mineurs dans la Loire » s'est déroulé le 15/10/24 à la Comète, co organisé avec l'ARS, DDETS, Ville de St Etienne et l'AGASEF. 500 professionnels et partenaires ont pu participer à cette journée riche en interventions.







L'OUTIL DE COMMUNICATION DE L'ODPE DE LA LOIRE

Accueil - ODPE (loire.fr)



CONFÉRENCE

Violences sexuelles faites aux enfants Prévenir, Repérer, Protéger

HÉLOÏSE LENFANT

VSS Conseil





AVERTISSEMENTTrigger Warning





Au programme

Etat des lieux et definitions

Mécanismes des violences

- L'impact des violences
- Réagir en tant que professionnel.le

IDENTIFIER - COMPRENDRE - REPÉRER - PROTÉGER





1.IDENTIFIER

Etat des lieux et définitions





Les chiffres des violences Un phénomène massif





160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles.

Autrement dit, un enfant est victime d'un viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes.







5,4 millions de personnes ont été confrontées à des violences sexuelles (viol ou agression sexuelle) avant l'âge de 18 ans

→ dont 38% victimes de viols





Dans 81% des cas, l'agresseur est un membre de la famille

Sources: "Violences sexuelles faites aux enfants: on vous croit", rapport public de la CIIVISE, novembre 2023.





En moyenne, les victimes avaient 8 ans ½ au début des violences (7 ans ½ en cas d'inceste).

Sources: "Violences sexuelles faites aux enfants: on vous croit", rapport public de la CIIVISE, novembre 2023.





55 739 enfants victimes de viols et d'agressions sexuelles enregistrés par les services de police ou de gendarmerie en 2024

→ Dont 23 945 enfants victimes de viol (ou tentative)

Sources: Service statistiques du Ministère de la justice (SSMSI), 2023 (fiches "violences sexuelles physiques" et "violences sexuelles non-physiques".





Définir les violences

violences sexuelles inceste

Climat incestuel





Les violences sexuelles

- violences sexuelles physiques
- violences sexuelles non-physiques



Les violences sexuelles physiques

Viol et tentative

- Agression sexuelle
- Atteinte sexuelle sur mineur de 15 ans (avant 2021)





Les violences sexuelles non-physiques

Harcèlement sexuel

- Exploitation sexuelle
- Exhibition sexuelle



Les cyberviolences sexuelles



Harcèlement sexuel

- Exposition à la pornographie
- Grooming (pédo-piégeage)
- Sextorsion

Revenge porn





L'inceste

- viol et agression sexuelles
- infractions répréhensibles pénalement







Le climat incestuel

Absence de limites

- L'enfant n'est pas à sa place
- Situation à risque







Violence = abus d'inégalité

Violence

=> Emprise

=> Domination





Le "consentement" Attention vigilance

- Consentement libre et éclairé
- L'enfant n'est pas toujours en capacité de consentir
- Violence = domination





Intérêt supérieur de l'enfant

>

consentement





2. COMPRENDRE

Les mécanismes des violences





Le continuum des violences

Viol

Agression sexuelle

Harcèlement sexuel, exhibition

Sexisme, inégalités





Attention aux termes employés

Frotteur

Baisers volés

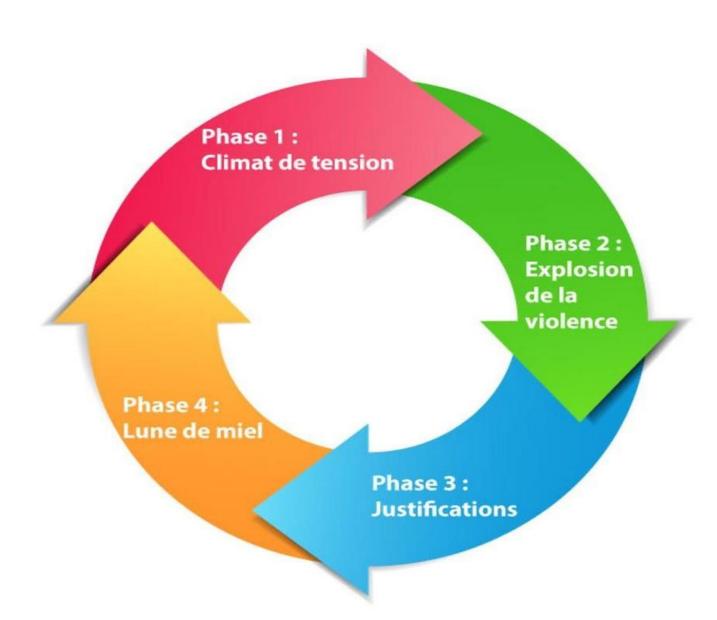
Attouchements

Pédophilie



Le cycle de la violence





Les stratégies d'agresseur



L'isolement

La dévalorisation

La culpabilisation

L'instauration de la peur

Assurer son impunité





3. REPERER

L'impact des violences





Les conséquences physiques et psychiques des violences



Conséquences sur la santé



Accouchement prematuré

Anorexie

anxiété

Automutilation

Scarifications

Demande d'IVG

Dépression

Douleurs chroniques

Ecchymoses

Fausse-couche

Grossesse pathologique

Insomnie

Invalidité

Lésions ophtalmologiques Lésions périnéales

Retards de croissance in utero

Surmédication

Tentatives de suicide Troubles de l'alimentation

Troubles de la mémoire

Troubles du sommeil





Conséquences sur la santé

9 victimes sur 10 (89%) ont développé des troubles associés au psychotraumatisme ou trouble de stress post-traumatique (TSPT) : conduites à risque, troubles psychiques mais aussi physiques.

Sources: "Violences sexuelles faites aux enfants: on vous croit", rapport public de la CIIVISE, novembre 2023.







retardahsentéisme phobie scolaire inattention baisse d'efficacité abandon des études





Conséquences sur la vie sociale

Agressivité Marginalisation Phobie Sociale Perte d'estime de soi



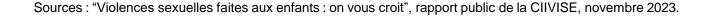


Conséquences sur la vie affective et sexuelle

Impact négatif sur la libido (34% des victimes)

Renoncement à toute vie sexuelle (31% des victimes)

Hypersexualité: multiplication des partenaires et experiences à risque (36% des victimes)





Conséquences sur le comportement



Actes de délinquance Prise de parole difficile Retards fréquents Dévalorisation de soi Culpabilisation Hypervigilance Conduite dangereuse Agressivité de soin Violence envers les enfan Consommation de substances Comportements compulsifs Tendance à banaliser la situation Quête constante d'approbation



Focus sur la psychotraumatologie

ATTENTION

au mythe de la "bonne victime"





• La sidération : <u>blocage</u> du cerveau en état de choc traumatique

• La dissociation : le cerveau <u>déconnecte</u> pour se protéger de la situation traumatique

• L'amnésie traumatique : le cerveau <u>efface</u>, en surface, le souvenir traumatique

source : Dr Muriel SALMONA, association "Mémoire Traumatique et Victimologie". Voir : Denis MUKWEGE et Muriel SALMONA : "Le livre noir des violences sexuelles", Dunod, 2011.





4. PROTEGER

Prévenir et réagir en tant que professionnel.le





Prévenir les violences (intervention sociale)

- Adapter sa posture professionnelle
- Développer les compétences psycho-sociales des enfants
- Eduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)





Adapter sa posture professionnelle (poser un cadre)

- Chacun.e sa place
- Respect de la vie privée
- Respect du corps





2. Développer les compétences psychosociales

Rapport à soi et aux autres : empathie, communication, estime de soi, gestion des émotions etc.





- Développer et maintenir des relations interpersonnelles
- Apprécier son propre corps
- Interagir avec les autres sexes de façon respectueuse ;
- Exprimer de l'affection et de l'amour
- Avoir des relations intimes compatibles avec ses propres valeurs.

Source : "Santé sexuelle et reproductive", Haut conseil de la santé publique, 2016





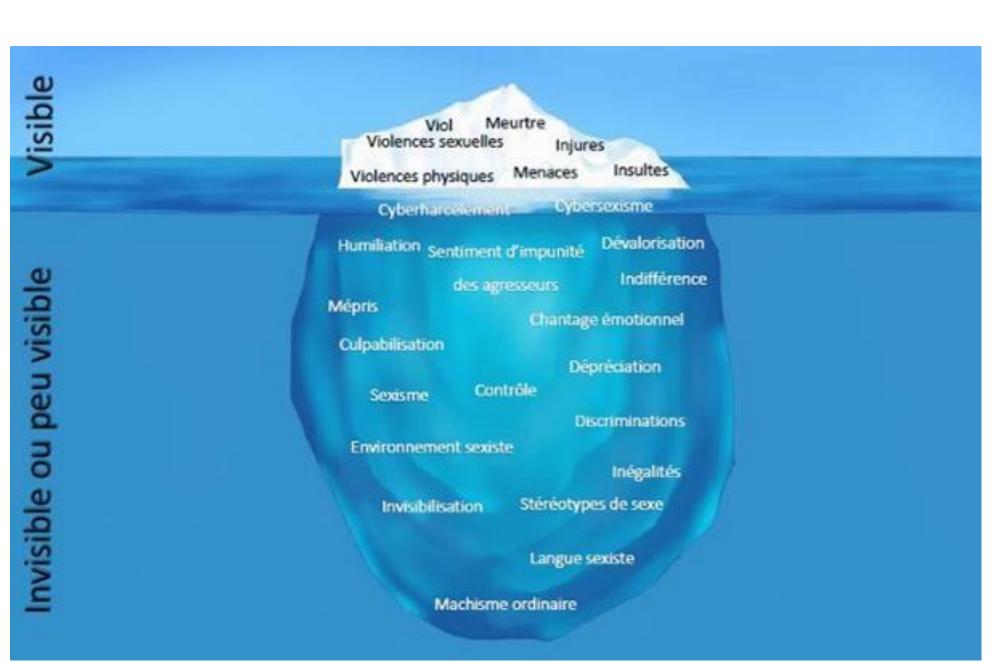
3. Eduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Distinction sexualité-violences

Lutte contre le sexisme

"En revanche, malgré les liens évidents démontrés entre des facteurs comme l'hostilité envers les femmes, l'adhésion à des normes traditionnelles liées au genre, l'hypermasculinité et la perpétration de violences sexuelles, ces facteurs sont rarement au cœur des interventions. Les stratégies qui incluent un travail avec les jeunes hommes pour une vision saine de la masculinité et des relations sont des exceptions prometteuses."









Réagir en cas de violences

- Le repérage systématique
- Accompagner la révélation des faits
- Orienter vers les partenaires adaptés
- Devoir de confidentialité et secret professionnel





Le repérage systématique

- Exemple des professionnel.les de santé : ça fonctionne !
- Etendre les enseignements des professionnel.les de santé aux professionnel.les de l'action sociale

Livret de formation des professionnels "Mélissa et les autres", CIIVISE, 22 novembre 2022 (version actualisée du 12 juin 2023)





Accompagner la révélation (ce qu'il faut dire)

- Je te crois.
- Tu as bien fait de m'en parler.
- Tu n'y es pour rien. C'est lui le coupable.
- La loi est de ton côté.
- Je peux t'aider.





Accompagner la révélation (ce qu'il ne faut pas dire)

- Tu es sûr.e?
- Je n'aurais jamais cru qu'il.elle pouvait être comme ça.
- Pourquoi tu n'as rien dit ?
- Tu as pensé à (ses enfants, collègues etc.)?





Confidentialité et secret professionnel

- Différence obligation de confidentialité et secret professionnel
- Cas de levée du secret professionnel
- Devoir de protéger l'enfant en danger







Orienter vers les partenaires qualifié.es

- En cas de doute
- En cas de danger immédiat
- Prise en charge médico-psychologique
- Prise en charge juridique





En cas de doute

- Ligne d'écoute enfance en danger : 119
- Violences sexuelles dans l'enfance : 0 805 802 804

Du lundi au vendredi, de 10h à 19h





Signalement

Cellule de recueil des informations préoccupantes

→ transmission au Parquet





En cas de danger immédiat

• Appeler la police : 17

• Signaler par sms: 114

• Signaler en ligne : chat police





Prise en charge médico-psychologique

- Unité médico-judiciaire (UMJ)
- Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED)
- Association interprofessionnelle de soins et de prevention des abus sexuels (AISPAS)
- Centre régional du psychotraumatisme (CRP)
- Centre médico-psychologique (CMP)





Prise en charge juridique

- Réseau France Victimes
- Association interprofessionnelle de soins et de prevention des abus sexuels (AISPAS)





MERCI!







Nicole BRUEL Conseillère départementale déléguée à l'Enfance